

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017 À 19:30 HEURES :**

À la séance ordinaire tenue le 3 avril 2017 à la salle municipale, sont présents les conseillers et conseillères : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel et Donald Lachance sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Le conseiller Stanley Boucher est absent.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

### **Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.**

1.1  
Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

## **2017-04-077 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

### **1. Ouverture**

1.1 Ouverture.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

### **3. Adoption des procès-verbaux:**

3.1 Séance ordinaire du 6 mars 2017;

3.2 Séance extraordinaire du 30 mars 2017.

### **4. 1<sup>ère</sup> période de questions**

**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).**

### **5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**

5.1 Achat de gravier – rechargement des chemins;

5.2 Pavage d'asphalte – réfection de chemins;

5.3 Achat d'abat poussière.

### **6. Information au conseil et correspondance**

6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de mars 2017.

### **7. Rapports des comités**

7.1 Finances – Subventions :

7.1.1 Adoption des comptes à payer;

7.2 Autres comités:

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

### **8. Affaires nouvelles**

8.1 Résolutions à adopter :

8.1.1 Aide financière à Action Saint-François;

8.1.2 Renouvellement de l'entente services aux sinistrés;

8.1.3 Offre de service d'EXP. – règlement d'urbanisme « PPCMOI »;

8.1.4 Souper bénéfique – Dysphasie, Créations Jade;

8.1.5 Renouvellement de l'adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie

8.1.6 Dérogation mineure;

8.1.7 Demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires 2016-2020;

8.1.8 Billets – souper spaghetti des pompiers;

8.1.9 Dépôt des états financiers pour l'année 2016 – Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux.

**9. Adoption des règlements**

**10. Avis de motion à donner**

**11. Varia affaire nouvelle**

Aucune.

**12. 2ième période de questions**

**(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour).**

**13. Levée de la séance ordinaire**

Prochaine séance ordinaire : Lundi 1<sup>er</sup> mai 2017 à 19 h 30.

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot  
**ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 avril 2017 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

3.1

**2017-04-078 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2017 :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard  
**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

3.2

**2017-04-079 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 MARS 2017 :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel  
**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mars 2017 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

4.

**1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 33)**  
**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**  
**Procédure à suivre pour poser une question.**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

**Monsieur Jacques Gourde concernant :**

- Le coût de la réfection des trottoirs ;
- La Caisse Populaire, est-ce que les contrats sont signés ?
- Les biogaz à l'écocentre.

**Monsieur Jacques Langlois concernant le guichet automatique.**

**Monsieur Guy Poulin concernant** la technique de travail pour les réparations des nids de poule avec l'asphalte froide.

**Monsieur Roger Pomerleau concernant** la raison pour laquelle nous achetons des bouteilles d'eau pour le parc Goddard.

**FIN DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 H 53.**

5.1

**2017-04-080 ACHAT DE GRAVIER – RECHARGEMENT DE CHEMINS :**

**CONSIDÉRANT QUE** les demandes de soumissions sur invitation ont été envoyées à cinq entrepreneurs;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu cinq soumissions pour l'achat de gravier :

- Sintra Inc. 10.98 \$ / TM avec chargement
- Gravière Bouchard Inc. 8.00 \$ / TM avec chargement
- Construction DJL Inc. 9.60 \$ / TM avec chargement
- Excavation Steve Leblanc 11.90 \$ / TM avec chargement
- Excavation M.Toulouse Inc. 8.50 \$ / TM avec chargement

**CONSIDÉRANT QUE** pour le calcul du coût, il faut ajouter le coût du transport lors de la livraison du gravier;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise l'achat de 5100 TM de gravier pour le rechargement des chemins Sand Hill et Hébert de Excavation M. Toulouse Inc. au coût de 8.50 \$ / TM avec chargement.

**Poste budgétaire : 03-310-00-045 chemin Sand Hill  
03-310-00-050 chemin Hébert**

Avec un transfert budgétaire du fonds réservé – revenus reportés pour le coût total incluant la niveleuse, le transport et l'abat-poussière, moins la subvention du PAARRM (MTQ).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

5.2

**2017-04-081 PAVAGE D'ASPHALTE – RÉFECTION DE CHEMINS :**

**CONSIDÉRANT QUE** des demandes de soumissions sur invitation ont été envoyées à sept entrepreneurs;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu sept soumissions pour le pavage d'asphalte;

	<u>Prix TM pour :</u>	<u>30 TM</u>	<u>500 TM</u>	<u>75 TM</u>	<u>Total</u>
• Sintra Inc.		278.28 \$	123.36 \$	229.60 \$	87248 \$
• Pavage Lavallée Leblanc		214.00 \$	30.00 \$	240.00 \$	89420 \$
• Eurovia Construction Inc.		315.00 \$	130.00 \$	265.00 \$	94325 \$
• Pavage Garneau Inc.		175.00 \$	123.00 \$	140.00 \$	77250 \$
• Pavage Préfontaine Inc.		198.85 \$	114.50 \$	146.75 \$	74222 \$
• Pavage Plamondon Inc.		132.83 \$	132.83 \$	132.83 \$	80362 \$
• 9256-7809 Québec inc.		124.95 \$	124.95 \$	124.95 \$	75595 \$

**CONSIDÉRANT QUE** le coût total du plus bas soumissionnaire est plus élevé que les sommes disponibles au budget 2017;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau  
**ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise le contrat du pavage d'asphalte à l'entreprise Pavage Préfontaine Inc. au coût approximatif de 51 321 \$ plus taxes pour environ 405 TM d'asphalte.

**Poste budgétaire : 03-320-00-521.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

5.3

**2017-04-082 ACHAT DE L'ABAT POUSSIÈRE :**

**CONSIDÉRANT QUE** des demandes de soumissions sur invitation ont été envoyées à trois entrepreneurs;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu trois soumissions pour la fourniture d'abat poussière en vrac et liquide;

	<b>Vrac \$ TM</b>	<b>Liquide \$ TM</b>
Somavrac C.c. Inc.	40 TM 541.65 \$	72 000 litres 0.294 \$ / litre
Sel Warwick	40 TM 525.00 \$	-----
Ent. Bourget Inc.	-----	72 000 litres 0.3094 \$ / litre

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau  
**ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise l'achat d'abat poussière liquide avec le plus bas soumissionnaire pour environ 97,011 litres « Somavrac C.c.Inc. au coût de 0.294 \$ / litre » et 8 TM en vrac de Sel Warwick à 525 \$ / TM.

**Poste budgétaire : 03-320-00-521 pour 29 228.51\$ plus taxes**  
**03-310-00-045 et 03-310-00-050 pour 3492.72 \$ plus taxes.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

6.1

**DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois mars 2017 et en fait la lecture.

7.1.1

**2017-04-083 ADOPTION DES COMPTES À PAYER :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot  
**ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 31 mars 2017 au montant de **93 155.35 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

7.2.1

**RAPPORTS DES COMITÉS :**

**Madame la Mairesse Nathalie Bresse :**

- Donne de l'information concernant la journée Écocentre le 13 mai 2017 au garage municipal.

**Madame Diane Talbot :**

- Donne de l'information concernant:
  - L'OMH, une réunion est prévue concernant la fusion Ascot Corner, East Angus et St-Isidore ;
  - Le Transport en commun et des statistiques sur les transports adaptés et la ligne verte (collectif).

**Monsieur Éric Mageau :**

- Donne de l'information concernant :
  - La nouvelle rue l'Espérance, les propriétaires étudient pour démarrer la deuxième phase ;
  - Une première passe de niveleuse faite sur nos chemins de gravier, nous sommes en mode nids de poule, etc. ...
  - L'appel d'offres des travaux de réfection dans le domaine Québécois, il doit sortir cette semaine ;
  - La vitesse à 70/km sur la route 112.

**Monsieur René Rivard:**

- Donne de l'information concernant :
  - Les loisirs, tout se déroule bien ; le service d'animation estivale, la nouvelle programmation du printemps. La majorité des animateurs sont d'Ascot Corner et il y a une bonne relève pour les sauveteurs à la piscine ;
  - Le programme PIED pour les gens de 65 ans et plus, la réponse est très positive pour la session d'automne et le nombre des participants est au maximum ;
  - La Soirée des bénévoles aura lieu le 22 avril.

**Madame France Martel:**

- Donne de l'information concernant :
  - Les développements, ils se poursuivent pour la deuxième phase rue l'Espérance ;
  - La nouvelle réglementation de l'urbanisme se déroule bien ;
  - L'étude pour la piste cyclable a été déposée, il y a une possibilité de subvention, c'est à suivre.

**Monsieur Donald Lachance:**

- Donne de l'information concernant le rapport incendie pour les mois de février et mars 2017.

**Monsieur Stanley Boucher : absent.**

8.1.1

**2017-04-084 AIDE FINANCIÈRE À ACTION SAINT-FRANÇOIS :**

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Action Saint-François travaille à l'assainissement, la restauration, l'aménagement et la protection des cours d'eau du bassin versant de la rivière Saint-François depuis 25 ans;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme a un besoin financier afin de poursuivre ses activités et la demande est une contribution de 150 \$ pour être membre corporatif;

**CONSIDÉRANT QU'** il y a des interventions qui se font sur le territoire de la municipalité d'Ascot Corner;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la contribution de 150 \$ pour l'année 2017 à Action Saint-François.

**Poste budgétaire : 02-190-00-999.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.2  
**2017-04-085 CROIX-ROUGE – RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICE AUX SINISTRÉS :**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons une entente Service aux sinistrés avec la Croix-Rouge et que celle-ci est à renouveler;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le renouvellement de l'entente Service aux sinistrés avec la Croix-Rouge dans le cadre du plan de la sécurité civile pour l'année 2017 au coût de 498.08 \$.

**Poste budgétaire : 02-290-00-964.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.3  
**2017-04-086 OFFRE DE SERVICES D'EXP – RÈGLEMENT D'URBANISME « PPCMOI » :**

**CONSIDÉRANT QUE** nous sommes présentement à finaliser la refonte de notre règlement d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QU'** un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) serait un outil pratique qui faciliterait le développement d'emplacements problématiques;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte d'inclure dans la refonte du règlement d'urbanisme un PPCMOI au coût de 5 195 \$ plus taxes.

**Poste budgétaire : 02-610-00-411.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.4  
**2017-04-087 SOUPER BÉNÉFICE POUR LA DYSPHASIE – ESTRIE, ÉVÈNEMENT CRÉATIONS JADE :**

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année un souper bénéfice pour la Dysphasie – Estrie est l'évènement organisé par Créations Jade;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que Nathalie Bresse soit déléguée afin de participer à cet évènement et que le coût au montant de 110.00 \$ par personne soit payé par la Municipalité.

**Poste budgétaire : 02-110-00-310.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.5  
**2017-04-088 RENOUELEMENT DE L'ADHESION AU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE :**

**CONSIDÉRANT QUE** l'adhésion 2017-2018 est à échéance et que selon la population le coût est de 100.00 \$;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le renouvellement de l'adhésion 2017-2018 au Conseil Sport et Loisir de l'Estrie pour la somme de 100.00 \$.

**Poste budgétaire : 02-190-02-999.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.6  
**2017-04-089 DÉROGATION MINEURE :**

**CONSIDÉRANT QU'** une demande de dérogation mineure a été déposée le 13 mars 2017 par l'entreprise 9289-1282 Québec Inc. pour le lot 1 386 168 matricule 0434 31 5890;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme, après étude du dossier, recommande l'acceptation de la dérogation avec certaines conditions;

**QUE** la marge avant en bordure de la route 112 demeure à 12 mètres;

**QU'** il soit permis l'exhibition de partie de maisons modèles comme les galeries, patios et escaliers faisant corps avec la maison modèle pourvu que l'empiètement sur la marge de recul avant de la route 112 n'excède pas une distance de 3 mètres;

**QUE** dans les 12 mois suivant cette résolution, la demande de permis pour la construction du bâtiment et l'aménagement du terrain commercial doit être déposée à la municipalité, dans le cas contraire cette résolution sera jugée nulle et caduque;

**QU'** aucun accès ne soit aménagé à partir de la route 112;

**QUE** cette résolution est valide uniquement pour les usages suivants; «les bureaux de vente et espaces d'exhibition de maisons modèles, de maisons et de chalets préfabriqués» ainsi que «les ateliers de métiers tels que les entrepreneurs généraux en électricité, plomberie, ventilation, climatisation, ferblanterie, menuiserie et autres».

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et approuve la dérogation mineure numéro 2017-03-0001.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.7

**2017-04-090 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES 2016-2020 :**

**CONSIDÉRANT QUE** la somme disponible pour nos projets au Fonds de développement des territoires 2016-2020 (FDT / Pacte rural) pour l'année 2016 et 2017 est de 38 573.58 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet que nous désirons présenter pour du financement par le FDT est celui de développer un programme particulier d'urbanisme (PPU) concernant la route 112, qui est l'artère principale et stratégique de la municipalité d'Ascot Corner, entre la limite de Sherbrooke et la rivière St-François;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet est un projet d'accompagnement par des ressources spécialisées pour faire l'étude, la planification et établir le programme;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner dépose le projet de réalisation d'un PPU afin d'obtenir l'aide financière du Fonds de développement des territoires à 75% des dépenses admissibles. L'offre de services au montant de 21 850 \$ plus taxes de la firme EXP sera jointe à la demande.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.8

**2017-04-091 ACHAT DE DIX BILLETS POUR LE SOUPER SPAGHETTI DES POMPIERS:**

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année les pompiers de la Régie intermunicipale des incendies d'East Angus organisent leur souper bénéfice « Souper spaghetti » le samedi 22 avril 2017 à 17 h, à la Polyvalente Louis St-Laurent d'East Angus;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte d'acheter 10 billets au coût de 12 \$ / billet pour le souper bénéfice « Souper Spaghetti ».

**Poste budgétaire : 02-110-00-310.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.9

**2017-04-092 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2016 – RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX :**

**CONSIDÉRANT QUE** les états financiers de la Régie sanitaire des Hameaux pour l'année 2016 ont été vérifiés par une firme comptable indépendante et acceptés par le conseil d'administration de la Régie;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte les états financiers de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux pour l'année 2016 tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**



12.

## **2<sup>E</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 30.**

**(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre «du jour seulement)**

**Procédure à suivre pour poser une question.**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

**Monsieur Michel Leclerc concernant** la lettre qu'il a déposée au conseil, il demande une réponse au sujet de la dérogation pour la construction d'une rue perpendiculaire au chemin des Sables.

**Monsieur Jacques Gourde concernant :**

- Le coût de l'abat poussière ;
- Le coût du matériel endommagé par l'entrepreneur en déneigement (panneau) ;
- À savoir si nous avons un nouveau modèle de lumière de rue ;
- Le ponceau à changer sur chemin Deblois, est-il prévu au budget ?

**Monsieur Jacques Langlois concernant** le garage municipal, depuis combien d'années est-il au budget ?

**Monsieur Fabien Morin concernant :**

- Un suivi des travaux de la rue Desruisseaux ;
- Des explications à la demande de dérogation mineure.

**Roger Pomerleau concernant** notre entente pour notre camion à neige et le service de l'entrepreneur en déneigement.

**FIN DE LA 2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 H 05.**

13.

**2017-04-093 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **QUE** la séance ordinaire soit levée à 21 h 05.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : Lundi le 1<sup>er</sup> mai 2017 à 19 h 30.**

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSE

---

